



Paris, le 10 Mai 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE – INVITATION

Ivry-sur-Seine : la protection de la biodiversité un axe de la démarche « ville durable ».

Consciente des menaces qui pèsent sur les abeilles, la ville d'Ivry-sur-Seine a décidé, d'adhérer au programme « Abeille, sentinelle de l'environnement » et d'implanter six ruches, sur un espace naturel jouxtant les jardins ouvriers du Fort d'Ivry.

Pierre Gosnat, Député, maire d'Ivry-sur-Seine

Henri Clément, Porte-parole de l'Union Nationale de l'Apiculture Française

ont le plaisir de vous convier à l'inauguration du

Rucher « Abeille, Sentinelle de l'Environnement® »

Samedi 21 Mai 2011 à 11H00

Réserve Dombrowski, (angle 2 à 14 rue Jean-Baptiste Renoult et route du Fort) – Ivry-sur-Seine.

Ivry-sur-Seine s'est inscrite dans une démarche de « ville durable » au début des années 2000 et elle a choisi de faire de la protection et du renforcement de la biodiversité une de ses priorités.

La réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques et l'interdiction de l'usage de ceux pouvant être nocifs aux abeilles ont été mis en place dès l'année 2000 et dernièrement, **l'objectif « Zéro » produits phytosanitaires a été fixé dans le cadre de la convention « PhytEaux Cités ».**

Ivry-sur-Seine possède de nombreux espaces verts publics ou ouverts au public (34 hectares), dont un parc de 9 hectares en centre ville, des jardins ouvriers dans les douves du Fort, classés en espace naturel sensible. C'est dans cet environnement protégé que six ruches du programme « Abeille, sentinelle de l'environnement » vont être installées. L'occasion pour la ville de mener une action pédagogique grand public pour la sauvegarde de l'abeille et des pollinisateurs sauvages.

En 2006, la Ville a signé « la charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels », puis a adhéré à Naturparif.

La charte « Qualité Habitat » adoptée en 2008, a fait de la préservation de la biodiversité un axe central, avec notamment, la prise en compte par les opérations de construction de logements de trois points essentiels : l'énergie, les déchets, l'eau. Il s'agit également d'un des objectifs des chartes « Espace Public » et « Ecoquartier » en cours d'élaboration.

L'Abeille, véritable sentinelle de l'environnement et du maintien de notre biodiversité

Créée en 1946, l'UNAF, qui compte aujourd'hui quelques 22 000 apiculteurs et regroupe plus d'une centaine de syndicats locaux et régionaux défend depuis des années la sauvegarde des abeilles et de l'apiculture et mène un combat sans relâche contre l'utilisation, en France, de produits phytosanitaires neurotoxiques extrêmement nocifs pour l'abeille. L'UNAF vient d'ailleurs d'obtenir une nouvelle victoire en Conseil d'Etat avec l'annulation de l'autorisation du pesticide CRUISER en 2008 et 2009.

Aujourd'hui, après avoir survécu à tous les changements climatiques, les abeilles sont menacées en raison de mutations profondes de l'environnement dues notamment à des pratiques agricoles inadaptées (emploi abusif de produits phytosanitaires de plus en plus toxiques, remembrement, monoculture, ensilage...).

Lancé en décembre 2005, par l'UNAF, « Abeille, sentinelle de l'environnement » compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine de partenaires publiques et privés répartis sur l'ensemble du territoire français.

Un programme qui s'impose à l'heure où l'abeille est confrontée à un taux de mortalité record, en moyenne 300 000 colonies disparaissent tous les ans depuis 1995 en France. La sauvegarde de l'abeille est un enjeu stratégique qui va bien au-delà du monde des apiculteurs... car l'abeille œuvre pour nous chaque jour. Le Chiffre d'affaire induit par les abeilles est estimé aujourd'hui, au plan mondial, à 153 milliards d'euros.

L'abeille est au carrefour de plusieurs problématiques sociétales et pose plus largement la question des orientations de la politique agricole, du développement durable, de la protection de l'environnement, de la biodiversité, de l'évolution climatique et bien-sûr de notre santé.

Pour en savoir plus sur :

☛ La **Ville d'Ivry-sur-Seine**, connectez-vous sur le site www.ivry94.fr/

☛ La charte « **Abeille sentinelle de l'environnement** » téléchargez le dossier de presse sur : www.abeillesentinelle.net

CONTACTS PRESSE

Anne Henriot
Relations Presse
Union Nationale de l'Apiculture Française
+33 (0)4 99 61 29 90 / + 33 (0)6 07 03 17 56
anne.henriot@unaf-apiculture.info

Marc Stampfler
Service Presse
Ivry-sur-Seine
01 49 60 27 54
mstampfler@ivry94.fr